



Édito

LES UNS, ET LES AUTRES

L'horreur a encore frappé. Samuel Paty, professeur d'Histoire d'un collège de Conflans-Sainte-Honorine (France), a été décapité à la mi-octobre par un jeune de 18 ans, suite aux appels au meurtre diffusés à son égard sur les réseaux sociaux. Son crime : avoir montré et commenté des caricatures de Mahomet à ses élèves, dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression. Avant d'analyser ces exemples, le professeur avait invité celles et ceux qui pouvaient éventuellement être choqués à quitter la classe. Mais le simple fait de présenter ces dessins, dont l'un comprenait le prophète nu et dans une pose provocante clairement plus osée que d'autres, aura suffi. La haine de certains parents a été telle que l'enseignant en a perdu la vie.

On pourra bien sûr considérer que tout cela se passe en France, que la notion de laïcité n'y est pas la même qu'en Belgique, et estimer que, même si c'est bien triste, en définitive cela ne nous concerne pas directement.

Pas si sûr. À l'heure actuelle, il nous appartient tous d'être révoltés à propos de la manière inhumaine dont cette question de convictions (ou de non convictions) a été jugée et exécutée par des personnes se revendiquant d'une religion. Certes, on peut considérer qu'il appartient à chaque musulman de décider s'il peut, ou non, représenter (et *a fortiori* caricaturer) le prophète. Mais, quelle que soit sa religion, aucun croyant ne peut s'octroyer le droit de 'punir' toute autre personne ne partageant pas ses croyances. La

liberté d'expression est la face 'pile' de la pièce dont l'autre versant représente la liberté de pensée.

Hormis dans une société totalitaire, chacun peut penser ce qu'il veut. Et personne ne peut imposer à l'autre sa manière de croire, ni ce qu'il croit. Or, jusqu'à preuve du contraire, nos sociétés ne peuvent être qualifiées ainsi. Et ce même si l'on entend parfois des avis contraires, dénonçant, notamment à propos des mesures anti-covid, le risque de totalitarisme vers lequel certaines restrictions de liberté pourraient nous diriger.

On attribue souvent au philosophe britannique John-Stuart Mill (1806-1873) le célèbre adage « *la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres* ». La liberté ne consiste pas à s'arroger le droit de tout pouvoir faire, sans limites. On ne peut, en son nom, aller à l'encontre d'autrui. Cela vaut pour le respect (ou le non-respect) des mesures de protection contre la pandémie, comme pour celui de la liberté de pensée de tous les individus. Il appartient aux parents d'inculquer cet art de vivre ensemble à leurs enfants. Et il relève de l'enseignement de conforter cet apprentissage, ou d'éventuellement pallier les désaffections rencontrées à ce propos dans le cercle familial. À ce titre, le professeur assassiné était pleinement dans son rôle et avait fait preuve d'un vrai respect de l'autre en proposant de sortir aux élèves potentiellement mal à l'aise vis-à-vis des dessins.

Sans tolérance, écoute et respect vis-à-vis de chaque autre, le monde court à sa perte. Et est hélas bien parti dans cette direction. S'il n'est pas trop tard pour le dire, il est urgent de crier qu'il faut se ressaisir. Et chacun doit y contribuer. En étant porteur d'espoir. Envers et contre tout.

Rédacteur en chef